



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE
LA VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER
2025-2026-2027
(1^{er} exercice financier)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière et directrice des affaires juridiques de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 73 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, chapitre F-2.1), le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, en vigueur durant les exercices 2025, 2026 et 2027, a été déposé au bureau de la greffière situé au 2, rue Laurier à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier le 12 septembre 2024;

QUE toute personne peut en prendre connaissance à la mairie durant les heures d'ouverture en prenant rendez-vous avec le Service de la trésorerie, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi entre 8 h et 13 h;

QUE, conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle d'évaluation foncière, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer, **AVANT LE 1^{ER} MAI 2025**, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

PROCÉDURE À SUIVRE POUR LA DEMANDE DE RÉVISION :

Pour être recevable, une telle demande de révision doit :

1. Être complétée sur le formulaire prescrit à cette fin, disponible à la MRC de La Jacques-Cartier ou sur leur site Internet à l'adresse suivante : <https://mrcjacques-cartier.com/la-mrc/autres/evaluation-fonciere/>;
2. Être accompagnée d'un chèque émis au nom de la MRC de La Jacques-Cartier au montant indiqué à votre avis d'évaluation (montant à joindre);
3. Être déposée en personne du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8 h à 12 h ou transmise par courrier recommandé **avant le 30 AVRIL 2025** inclusivement :

MRC de La Jacques-Cartier
Demande de révision du rôle d'évaluation foncière
60, rue Saint-Patrick
Shannon (Québec) G3S 1P8

Donné à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ce 16 septembre 2024.

La greffière et directrice des affaires juridiques,

M^e Isabelle Bernier, avocate